

11 septembre 2020

Communiqué de presse Point de situation sur l'état de la sécheresse en Wallonie

La cellule sécheresse, regroupant le Centre régional de crise, le Service public de Wallonie et les producteurs et distributeurs d'eau potable, a dressé ce 10 septembre 2020 un état général de la situation de sécheresse en Wallonie et de ses conséquences.

Les deux dernières semaines ont été caractérisées par de très faibles précipitations, inférieures aux normales saisonnières. Le déficit de précipitations en Wallonie est particulièrement important dans les régions du Sud et va s'accroître.

Les volumes d'eau dans les **barrages-réservoirs** font l'objet d'un monitoring permanent. Ils restent globalement satisfaisants, hormis au niveau de la réserve du barrage de Nisramont qui est sous tension, sans que la situation ne soit critique à très court terme.

En ce qui concerne les **cours d'eau navigables**, les débits sont bas, similaires à ceux de 2019. Sur certains affluents du bassin de la Meuse, les débits sont proches de ceux observés en 1976. Les **cours d'eau non navigables** continuent à subir des baisses importantes des débits et sont en étiage sévère à plusieurs endroits. La mesure d'interdiction de **l'exploitation des centrales hydro-électriques**, à l'exception de celles exploitées sur les grands barrages et sur les voies hydrauliques, reste dès lors d'application.

Cette baisse des débits impacte la circulation **des kayaks**, qui est toujours interdite sur tous les tronçons. Les mesures de **regroupement des bateaux aux écluses** restent d'application.

Les réserves en **eaux souterraines** poursuivent leur descente saisonnière. Cette descente est rapide dans certaines nappes. Pour les nappes très superficielles, les faibles pluies de ces dernières semaines n'ont eu aucun impact.

En ce qui concerne la **distribution publique de l'eau**, la situation est actuellement sous contrôle en Wallonie, même si des difficultés sont rencontrées localement. A ce jour, **16 communes** maintiennent des mesures de restriction de l'usage de l'eau : Beauraing, Rochefort, Ohey, Theux, Stoumont, Trois-Ponts, Manhay, Vielsalm, Gouvy, Tellin, Tenneville, Libin, Vresse-sur-Semois, Bouillon, Libramont et Habay.

Dans les prochains jours, un temps sec semble s'imposer, accompagné d'une hausse des températures. Ces conditions vont aggraver la situation actuelle de sécheresse. **Les recommandations générales sur l'usage raisonné de l'eau de distribution restent plus que jamais de mise, même après la période estivale. Par ailleurs, là où elles s'appliquent, [les mesures de restrictions](#) doivent être respectées.**

Le Centre régional de crise réalise une évaluation constante de la situation et la cellule sécheresse se réunira à nouveau le jeudi **24 septembre**.